



LE LÉZARD À DEUX RAIES

LACERTA BILINEATA

Au mois de septembre, la commune de Maisdon-sur-Sèvre vous invite à rechercher le lézard à deux raies. Si vous observez ce reptile, faites remonter vos observations à l'adresse suivante : biodiversite@maisdon-sur-sevre.fr ou sur le formulaire en ligne sur le site de la commune.

DESCRIPTION

Il se fait discret, se cache dans les buissons, les haies et les taillis. Le lézard à deux raies affectionne les endroits avec une végétation dense. Il peut mesurer jusqu'à 40 cm. Il est reconnaissable à sa couleur verte et aux taches noires, vertes et jaunes qu'il arbore sur son dos. Ce lézard peut vivre jusqu'à 6 ans. Le lézard à deux raies, comme tous les reptiles en France, est une espèce protégée. Il est donc interdit de le tuer ou de déplacer les œufs.



ÉCOLOGIE

Le lézard à deux raies vit sous des souches ou des pierres, mais il peut également fréquenter des terriers de rongeurs. L'accouplement a lieu au printemps, les mâles se battent entre eux pour pouvoir s'accoupler avec la femelle. Après l'accouplement, la femelle pond 5 à 20 œufs blanchâtres dans un trou qu'elle creuse. Selon les conditions climatiques, les jeunes sortent au bout de 2 à 3 mois. Les lézards se nourrissent d'insectes, de vers de terre, de mollusques, mais aussi de fruits ou de jeunes lézards.

Il apprécie prendre le soleil près des ronciers, alors ouvrez l'œil et partagez vos observations avec nous.